

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	50 (1921)
Heft:	2
Rubrik:	Petite correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gymnastique intellectuelle féconde en résultats pratiques. Dans bon nombre de classes, il faut le reconnaître, le calcul oral proprement dit demeure perpétuellement une branche faible et il n'est pas rare de constater que les écoliers, insuffisamment et maladroitement formés à l'art de calculer de tête, se trouvent en présence de difficultés inextricables, dès que des opérations combinées leur sont proposées. Voici donc à ce sujet quelques règles à suivre :

1^o Il ne faut pas perdre de vue que la formation sous ce rapport commence dès l'entrée à l'école, soit dès le début de la première série de calcul. Bien plus, il importe de ne pas méconnaître que le seul mode utile de procéder au degré inférieur consiste dans le calcul oral proprement dit. Trop souvent, la base manque totalement sur ce point capital et il ne faut pas s'étonner, dès lors, si l'écolier végète au cours moyen et n'est plus à même de progresser.

2^o En calcul, plus encore qu'en tout autre branche, il est essentiel de cheminer pas à pas et de graduer rationnellement les difficultés. Inutile donc de songer à faire des enjambées dans le programme et de vouloir bâtir sur un terrain inexploré.

3^o C'est en forgeant que l'on devient forgeron. Pour former de bons calculateurs, il faut leur donner tous les jours, à dose convenable, le pain quotidien de l'exercice salutaire. Une grande variété de procédés est indispensable pour cela, de manière à atteindre journellement toutes les facultés et à les mettre en activité chez chaque élève en particulier, tout en stimulant la collectivité.

4^o On oublie trop la base à édifier solidement. La connaissance parfaite et sûre de la table de multiplication, du système de décomposition normale des ordres d'unités, du système métrique et décimal, des formules géométriques, doit être parfaitement acquise à mesure que le programme se poursuit.

5^o Enfin, les procédés abréviatifs jouent un très grand rôle. Trop souvent, les écoliers mal dirigés se rebutent et se découragent devant un effort insurmontable pour eux, parce qu'on n'éclaire pas le chemin à suivre et qu'on n'établit pas nettement la démarcation entre calcul oral et écrit.

F. BARBEY.

PETITE CORRESPONDANCE

Quelques réflexions sur le nouveau programme scolaire. — J'ai lu avec un vif intérêt le rapport glânois. Est-il complet ? non. Il faut des conférences dans chaque arrondissement où l'on indiquera d'une manière précise ce que l'on peut retrancher dans notre enseignement actuel. Les différentes propositions seraient condensées en un seul rapport qui serait présenté à qui de droit.

Le programme unique ne doit plus exister. La ville, la plaine et l'alpe demandent un enseignement différent sur beaucoup de points.

Arrière enfin les matières à enseigner qui n'ont aucun rapport avec la vie future du jeune homme. Celui-ci doit être nourri de l'aliment qui le fera vivre.

Elaguons du programme tout ce qui est inutile pour y ajouter l'enseignement professionnel.

On peut très bien s'en occuper avec fruit. Je le fais depuis neuf ans dans mon école. Après quelques tâtonnements, je suis arrivé à établir un programme très bien conçu. Des résultats appréciables et durables sont obtenus. Mes élèves mettent la main à l'outil ; le banc du charpentier pénètre dans ma classe ; actuellement, le cours de perfectionnement s'occupe de la question du bétonnage — travaux exécutables par le paysan. — Les élèves aiment beaucoup cet enseignement. Ils y voient leur bénéfice futur. Le dégoût de l'émigration arrivera dans nos campagnes en faisant aimer leur chez-soi. C'est ce qu'il faut aussi chercher.

Un vieil instituteur.

* * *

De l'emploi des moniteurs (réponse à la question N° 2). — Nos écoles rurales sont dirigées, dans la plupart des cas, par un seul maître chargé de trois ou quatre cours. Il lui est alors très difficile d'occuper à la fois tous ses élèves. L'instituteur est donc obligé de recourir aux moniteurs. Cet emploi présente des avantages et des inconvénients.

En effet, grâce aux moniteurs, personne ne reste inoccupé au cours élémentaire dont les élèves sont trop jeunes encore pour savoir s'occuper eux-mêmes et demandent une attention de tous les instants. Les moniteurs sont appelés à donner une petite leçon de lecture, contrôle ou récapitulation d'un tableau ; ils peuvent diriger un exercice de calcul oral au moyen de dessins ou d'objets concrets ou un devoir d'écriture, toutes choses ne nécessitant pas absolument l'intervention directe du maître.

Pendant que les moniteurs s'occupent du cours inférieur, le maître peut consacrer plus de temps aux élèves des autres cours dont les leçons, tout en n'étant évidemment pas trop longues, demandent cependant une certaine durée pour pouvoir développer convenablement le sujet et en tirer des applications.

Un autre avantage obtenu par l'usage des moniteurs, c'est l'observation plus sérieuse de la discipline car, surtout dans une école nombreuse, la surveillance de toute la classe est pour le maître une tâche fort pénible et compliquée. Cependant les moniteurs, convenablement choisis parmi les meilleurs élèves du degré supérieur, ne peuvent pas toujours faire respecter suffisamment l'ordre et le silence. C'est pourquoi l'instituteur ne doit jamais se désintéresser complètement des enfants confiés aux moniteurs et se reposer entièrement sur eux.

L'emploi des moniteurs, avons-nous dit, rencontre aussi quelques inconvénients.

Tout d'abord l'enseignement des moniteurs ne saurait valoir celui du maître, ceux-ci n'ayant reçu aucune formation spéciale et ne connaissant, par conséquent, ni les principes de la pédagogie, ni les préceptes de la méthodologie, ni les connaissances supplémentaires indispensables à l'instituteur pour rendre son enseignement intéressant et fécond. C'est donc à tort qu'on a prétendu que les moniteurs, puisqu'ils sont des enfants, seront compris plus facilement de leurs camarades que le maître.

Qu'on se rappelle le mode mutuel très en honneur dans nos écoles fribourgeoises du temps du P. Girard. L'instituteur faisait d'abord la leçon aux moniteurs, ceux-ci la répétaient ensuite aux groupes d'élèves dont ils étaient chargés. C'est ainsi que les enfants s'instruisaient mutuellement sans l'intervention directe du maître. L'expérience a démontré les inconvénients de ce système qui serait d'ailleurs impraticable de nos jours. Les moniteurs ne peuvent donner qu'un enseignement sec et mécanique.

Deuxième inconvénient : Les élèves choisis comme moniteurs n'ont aucune part aux leçons données à leurs camarades. C'est pour eux une perte de temps et souvent une cause de recul. L'instituteur emploiera donc le moins de moniteurs possible et pour cela il aura recours à certains moyens.

Le maître intelligent s'efforce de grouper ses élèves et de ne pas multiplier les divisions. J'ai vu une classe où, pour certaines branches, il y avait, dans chaque cours, presque autant de divisions que d'élèves. Système dép'orable exigeant du maître un surcroît inutile de travail et tout à fait défavorable aux progrès de la classe. Employons, de préférence, le système des leçons communes. Pour quelques branches : l'enseignement de la religion, par exemple, il est très facile de réunir deux cours et de leur donner le même enseignement, quitte à graduer les difficultés.

Il ne suffit pas de donner aux moniteurs le sujet de la leçon, il faut leur indiquer la marche à suivre, les guider par de bons conseils et des directions. Il est bon que le maître commence lui-même la leçon et la laisse ensuite continuer par le moniteur. Les enfants confiés au moniteur ne seront jamais perdus de vue et le maître fera en sorte de suivre de loin la leçon donnée.

Naturellement ne seront choisis comme moniteurs que les élèves les plus avancés, on leur confiera cette tâche à tour de rôle. Il faut aussi qu'ils méritent cet honneur par leur sagesse et leur application. La manière dont les moniteurs s'acquittent de leur tâche et les résultats qu'ils obtiennent permettent aussi de faire d'utiles constatations.

Que les moniteurs se montrent dignes de la confiance qu'on leur témoigne et qu'ils observent en tout les ordres donnés. Jamais ils ne doivent s'immiscer dans un domaine qui ne leur est pas propre, comme celui des récompenses et des punitions, des notes, etc.

Après la classe, les élèves-moniteurs pourront se mettre au courant des leçons et des devoirs donnés à leurs compagnons, demander au maître les explications nécessaires afin de n'être pas trop en retard.

Nous avons préconisé l'usage des moniteurs particulièrement au degré inférieur. Dans certains cas spéciaux, ceux-ci peuvent fort bien jouer leur rôle au degré moyen et même supérieur. Ainsi en est-il d'une dictée ou d'une simple interrogation mécanique.

Ces différentes considérations nous amènent à la conclusion suivante : L'emploi des moniteurs doit être aussi restreint que possible. A moins d'absolue nécessité, n'employons qu'un seul moniteur à la fois. L'instituteur ne doit négliger aucun cours ; il s'occupe fréquemment lui-même des élèves du cours inférieur. Leur jeune intelligence a besoin pour s'ouvrir d'une direction sage et éclairée ; leur formation morale ne saurait être oubliée et elle demande l'action directe du maître. Sans doute, l'idéal serait de ne confier à un maître qu'une seule classe afin qu'il puisse s'occuper constamment de tous ses élèves. Ce système, en usage en ville, ne peut être appliqué à la campagne où une seule école renferme plusieurs cours. On est alors obligé de recourir à l'usage des moniteurs, mais faisons un usage judicieux de ce moyen qui n'est qu'un pis-aller.

Une institutrice.

PENSÉES

La vrai fin que le maître doit avoir constamment présente à l'esprit, c'est de donner, par la vertu d'un savoir dont la majeure partie se perdra, une culture qui demeure. LÉON BOURGEOIS.

Le présent est père de l'avenir, et pour assurer l'avenir, il faut souvent être sévère pour le présent. FRÉDÉRIC PASSY.